

Paris, le 19 OCT. 2007

Cher(e)s Ami(e)s philatélistes,

Je partage avec vous la passion du timbre et de la philatélie. Depuis mes plus jeunes années, j'ai pratiqué ce loisir qui est une ouverture au monde, à l'histoire et aux grands événements.

J'ai compris que beaucoup d'entre vous nourrissent des inquiétudes face à l'évolution de la philatélie en France. Je les comprends : 85% du courrier est émis par les entreprises qui n'utilisent quasiment plus le timbre et de plus en plus de Français se servent aujourd'hui de courriels, de textos ou du téléphone portable.

Je crois que le timbre peut et doit apporter, au milieu de ces mutations, la note artistique, humaniste et créative qui illumine ce geste simple d'affranchir une lettre.

Je reste persuadé que la philatélie préservera toute sa place si le timbre retient son utilité sociale et économique, liée à l'acheminement de la lettre, à sa beauté et à sa rareté. A condition aussi qu'il sache s'adapter à la culture du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce double défi, nous pouvons et nous devons le relever ensemble dans une nouvelle ambition philatélique. C'est pourquoi, j'ai demandé à la Poste d'engager deux types d'actions.

Premièrement, je souhaite qu'elle poursuive résolument l'augmentation du nombre de timbres en taille douce, pour aboutir dès 2009 à 30% d'émissions imprimées dans cette technologie

Madame Aude BEN MOHA  
L'Echo de la Timbrologie  
Monsieur Gauthier TOULEMONDE  
Timbres Magazine  
Monsieur Yves TARDY  
La Philatélie Française  
Monsieur André BORREY  
Les Editions Philatéliques de Paris  
Monsieur François MENESSIEZ  
La Gazette Philatélique  
Monsieur Fernand CLAUDE  
La Philatélie Populaire  
Monsieur Luc POIGNANT  
La Philatélie Chrétienne

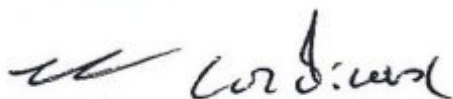
.../...

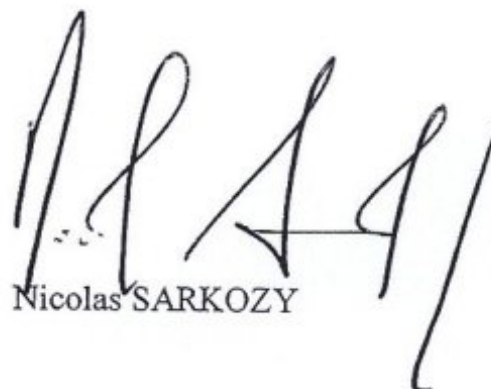
Deuxièmement, je propose qu'elle organise les « états généraux de la philatélie » destinés à engager un débat avec l'ensemble du monde philatélique. Ces états généraux devront, en particulier, définir précisément, d'une part ce qui doit appartenir au programme philatélique, qui fait l'objet d'un arrêté ministériel et se traduit par des timbres émis en quantité raisonnable, et d'autre part ce qui n'est que du timbre d'affranchissement, sans nature institutionnelle comme par exemple, les timbres à message de type « meilleurs voeux ».

La philatélie, c'est notre loisir, c'est aussi un monde d'artistes, de graveurs, de metteurs en pages. Je souhaite leur rendre hommage, car illustrer des sujets parfois abstraits, créer pour chaque timbre une œuvre originale sur une surface aussi petite, relève d'un véritable talent.

Aujourd'hui j'ai tenu à m'adresser directement à vous car je pense fondamentalement que le timbre et sa collection sont promis à un bel avenir que nous continuerons d'inventer ensemble.

Je vous prie d'agréer, Cher(e)s ami(e)s philatélistes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 Cordialement

  
Nicolas SARKOZY